

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

SALON DU CHEVAL
D'EL JADIDA

17^{ème}
Edition

Du 13 au 18
Octobre 2026

Dossier : 20
EXPOSANTS : 26





Sa Majesté le Roi Mohammed VI – QUE DIEU LE GLORIFIE –

MOT DU PRESIDENT



Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste et Le glorifie, la 17^{ème} édition du Salon du Cheval d'El Jadida se tiendra du 12 au 18 octobre 2026.

Depuis son lancement en 2008, le Salon du Cheval d'El Jadida n'a cessé de s'affirmer comme un événement de référence, connaissant un développement constant tant sur le plan des infrastructures que sur ceux de l'organisation, de la qualité de l'accueil et de son rayonnement aux niveaux national et international. Il a contribué de manière déterminante à la promotion, à la structuration et à la modernisation de la filière équine nationale, laquelle a enregistré des avancées significatives, notamment dans le domaine des arts et traditions équestres.

Le Salon du Cheval d'El Jadida joue, par ailleurs, un rôle majeur dans la préservation, la valorisation et la transmission du patrimoine culturel marocain lié au cheval. Il incarne une dynamique collective visant à sauvegarder notre héritage ancestral tout en l'inscrivant résolument dans les exigences et les défis du monde contemporain. Cette orientation stratégique est soutenue par l'engagement constant et exemplaire de nos partenaires institutionnels et privés, dont la contribution a été déterminante pour assurer l'essor et la pérennité de cette manifestation.

Le programme de cette 17^{ème} édition se caractérisera par la richesse et la diversité des activités proposées, mettant en exergue les multiples usages du cheval dans leurs dimensions culturelle, artistique,

sportive, éducative et récréative. À travers cette programmation, le Salon réaffirme sa vocation à œuvrer activement en faveur du développement de la filière équine et à renforcer la sensibilisation du grand public à ses enjeux économiques, culturels et sociaux.

Comme lors des éditions précédentes, le Salon du Cheval d'El Jadida devrait accueillir un public nombreux et diversifié, composé de passionnés, de familles, de visiteurs ainsi que de professionnels nationaux et internationaux du secteur. Véritable plateforme de rencontres, d'échanges et de partenariats, il constitue un espace privilégié pour l'ensemble des acteurs du monde équin, contribuant au renforcement des synergies entre éleveurs, cavaliers, artisans, chercheurs, institutions, sponsors et exposants.

Sur le plan international, le Salon du Cheval d'El Jadida s'est imposé au fil des années comme une manifestation de premier plan et figure aujourd'hui parmi les grands rendez-vous équestres mondiaux. La qualité de sa programmation, conjuguée au professionnalisme de son organisation, en fait un événement incontournable du calendrier équestre international.

Nous nous réjouissons d'accueillir, une nouvelle fois, l'ensemble des participants professionnels, artistes, cavaliers, conférenciers, partenaires et visiteurs au Parc des Expositions Mohammed VI d'El Jadida, à l'occasion de cette 17^{ème} édition, placée sous le signe de la continuité, de l'excellence et du rayonnement du cheval au service de l'humain

Charif Moulay Abdallah Alaoui

**CHAMPIONNAT
NATIONAL DU
CHEVAL
BARBE**

**TITLE SHOW
PUR SANG ARABE**

**MOROCCO
ROYAL TOUR
CSI 2* ET CSI 5***

**EXPOSITION
DE STANDS**

**CHAMPIONNAT
NATIONAL DU
CHEVAL ARABE
BARBE**

**TBOURIDA
GRAND PRIX
MOHAMMED VI**

**SPECTACLES
ÉQUESTRES**



Lieu: Parc des Expositions
Mohammed VI – El Jadida



Date: Du 13 au 18
Octobre 2026



Inauguration Officielle:
12 Octobre 2026



Ouverture au public:
13 Octobre 2026



Objectifs

> Patrimoine

Promouvoir et valoriser la richesse ainsi que la diversité du patrimoine équestre marocain, tout en mettant en lumière son importance historique, culturelle et artistique, aux niveaux national et international.

> Compétitions

Accueillir, dans le cadre du Salon du Cheval, des championnats nationaux et internationaux de haut niveau, notamment autour du Pur-Sang Arabe, du cheval Barbe et des compétitions de saut d'obstacles CSI.

> Savoir

Organiser des conférences scientifiques et culturelles autour de thématiques équestres variées, afin d'encourager les échanges entre experts, chercheurs et professionnels du secteur.

> Réseautage

Offrir une plateforme de rencontre aux professionnels et acteurs de la filière équine, favorisant les échanges, les partenariats et le développement du secteur.



Public cible

Le Salon du Cheval d'El Jadida rassemble un public large et diversifié, réunissant des acteurs nationaux et internationaux du monde équestre, ainsi que le grand public.

> Institutions

Organismes gouvernementaux, autorités publiques et partenaires institutionnels engagés dans le développement et la promotion de la filière équine.

> Organisations équestres

Associations, clubs équestres, fédérations et établissements de formation dédiés aux métiers et pratiques équestres.

> Professionnels du secteur

Éleveurs, cavaliers, entraîneurs, vétérinaires, artisans, exposants et professionnels représentant l'ensemble de la filière équine.

> Enseignement & formation

Instituts spécialisés, établissements académiques et centres de formation consacrés à l'enseignement, à la recherche et au développement des savoirs équestres.

INFORMATIONS GENERALES

16^{ème} ÉDITION



LIEU

Parc des Expositions Mohammed VI – El Jadida

46 ha

Surface totale d'exposition

19,000 m²

Halls d'exposition (2 halls)

10,630 m²

Parvis central

70,000 m²

Espace Tbourida

10,000 m²

Zone boxes

RACES DE CHEVAUX PRÉSENTÉES

- Barbe et Arabe Barbe
- Pur-Sang Arabe

ESPACES D'EXPOSITION

- Pavillon Art & Culture
- Pavillon Institutionnel
- Espace Sponsors
- Pavillon International
- Pavillon Commercial
- Pavillon des Régions

CARRIÈRES ET ESPACES D'ACTIVITÉS

- Carrière A
Spectacles et concours
- Carrière B
Concours et présentation
- Espace Tbourida

ÉQUIPEMENTS POUR VISITEURS ET MÉDIAS

- Village Enfants
- Food Court
- Espace Conférences
- Espace Presse



Les différents espaces mis en place ainsi que les conférences, concours et activités organisés font du salon un lieu de rencontres et d'échanges privilégiés.

Loin d'être un simple rendez-vous festif, le Salon du Cheval d'El Jadida s'est imposé comme étant une plateforme incontournable mettant en avant les professionnels du secteur équestre au Maroc et à l'international.

Le Salon du Cheval d'El Jadida est la seule vitrine marocaine à rassembler et fédérer l'ensemble des institutionnels et professionnels du marché. C'est le salon référence du monde équestre à ne pas manquer.

Le caractère international du salon permet notamment aux petites et moyennes entreprises de s'ouvrir à l'international et d'envisager un développement au-delà des frontières à un coût réduit comparé à d'autres outils de prospection.

La participation au salon représente une opportunité de nouer contact avec d'autres professionnels et institutionnels afin de prospecter les marchés, de rencontrer la concurrence, d'attirer de nouveaux clients et de démontrer son savoir-faire.

PLAN DE MASSE

فضاء المطاعم
FOOD COURT

قرية الأطفال
VILLAGE
D'ENFANTS

حلبة
CARRIÈRE A
قاعة المعارض
HALL D'EXPOSITIONS
CARRIÈRE B

فضاء التبوريدة
ZONE DE
TBOURIDA

مواقف السيارات
PARKINGS

 **SALON DU CHEVAL
D'EL JADIDA**

**Du 13 au 18
Octobre 2026**

INFORMATIONS EXPOSANTS

Formules de Stand

Deux solutions d'exposition sont proposées aux exposants, afin de répondre aux différents besoins de présentation et d'aménagement:

- STAND NU

Cette formule s'adresse aux exposants souhaitant créer un espace entièrement personnalisé. Elle offre la liberté de concevoir un stand à leur image, en accord avec leur univers de marque.

- STAND EQUIPÉ

Cette formule propose un espace équipé par l'organisateur, permettant à l'exposant de bénéficier d'une présentation soignée et fonctionnelle.

Types de stands

Prix au m2 (TTC)	Dhs/m ²
Stand nu : (minimum 36 m ²)	1200
Stand équipé :	
9m ²	2400
18m ²	2200
27m ²	2000
36m ²	1900

Le prix des stands est fixé par le comité de pilotage. Il peut-être revu à la hausse ou à la baisse.



STAND NU

Surface minimale: 36 m² / Tarif: 1200dhs par m²

Cette option offre aux exposants une totale flexibilité dans la conception et l'aménagement de leur stand, tout en respectant les directives techniques établies par l'organisateur.

> Spécifications techniques

Les exposants qui réservent un stand nu peuvent concevoir leur stand selon leurs besoins spécifiques, sous réserve des conditions suivantes:

- **Hauteur maximale du stand: 4 mètres**
- **Les cloisons doivent être finies des deux côtés (intérieur et extérieur)**
- **Les structures de plafond doivent également être correctement finies, car les visiteurs peuvent accéder à la zone d'exposition depuis le niveau de la mezzanine.**

Tous les designs de stand doivent être conformes au règlement technique du lieu d'exposition.

> Approbation du plan du stand

Le **plan d'aménagement du stand doit être soumis au comité d'organisation pour validation avant le 10 septembre.**

La construction du stand ne sera autorisée qu'après l'approbation officielle du plan.

> Participation et inscription

Pour confirmer leur participation, les exposants doivent soumettre **au comité d'organisation le formulaire d'inscription dûment rempli, tamponné et signé, au plus tard le 1er septembre.**

La demande doit être accompagnée du **paiement intégral de l'espace d'exposition réservé.**

La participation ne sera officiellement confirmée qu'après **réception du formulaire d'inscription et du paiement par le comité d'organisation.**

STAND ÉQUIPÉ

Le **stand équipé** est un espace d'exposition structuré, fourni avec les équipements standards prévus par l'organisateur.

Il est proposé en plusieurs superficies et peut disposer d'une ou deux façades ouvertes, selon l'emplacement dans le plan d'exposition.

SURFACE DE STAND	Équipement	MOBILIER
9m ²	> Structure en bois > Moquette au sol > L'alimentation électrique est fournie par l'organisateur (ne sont pas fournis : multiprises, adaptateurs, rallonges...)	> 1 Desk d'accueil > 1 Table non amovible > 1 Table amovible > 2 Chaises > 1 Chaise haute
18m ²		> 2 Desks d'accueil > 2 Tables non amovibles > 2 Tables amovibles > 4 Chaises > 2 Chaises hautes
27m ²		> 3 Desks d'accueil > 3 Tables non amovibles > 3 Tables amovibles > 6 Chaises > 3 Chaises hautes
36m ²		> 4 Desks d'accueil > 4 Tables non amovibles > 4 Tables amovibles > 8 Chaises > 4 Chaises hautes

* Le poids maximal supporté par chaque panneau mural est de maximum *** 1 kg***.

> Accréditations

La quantité d'accréditations attribuées à chaque exposant est définie selon la surface d'exposition réservée.

Ces accréditations comprennent les badges exposants, les invitations destinées aux invités ainsi que les macarons véhicules, permettant l'accès au site du salon durant l'événement.

Superficie	Badges	Macarons	Invitations accès grand public
Inférieure à 18m2	4 unités	2 unités	25 unités
Entre 18m2 et 35m2	6 unités	4 unités	50 unités
À partir de 36m2	8 unités	6 unités	75 unités



RÈGLEMENT INTERNE

PARTIE I : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Article 1 – Objet

Le Salon du Cheval d'El Jadida est une manifestation comptant différents espaces d'exposition, de conférences, de spectacles et concours. Un évènement dédié aux opérateurs institutionnels et privés œuvrant dans le secteur équestre.

Article 2 : Lieu, dates et durée du Salon

La 17ème édition du Salon du Cheval d'El Jadida sera organisée du **13 au 18 octobre 2026**, au Parc des Expositions Mohammed VI d'El Jadida.

L'inauguration officielle aura lieu le **12 octobre 2026 à partir de 09h00**.

Seules 2 personnes sont autorisées par stand.

Article 3 – Horaires du Salon

Les horaires du Salon sont fixés comme suit :

- **Exposants** : de 08h30 à 19h00
(Jeudi 15 Octobre de 08h30 à 21h00)
- **Visiteurs** : de 09h30 à 18h00
(Jeudi 15 Octobre de 09h30 à 20h00)

Lors des soirées équestres (Vendredi 16 et Samedi 17 octobre) le Salon fermera à 23h30.

En cas de force majeure ou d'évènements imprévus, l'organisateur peut changer aussi bien le lieu de la tenue du Salon, que les dates de son déroulement, et ceci sans qu'aucune réparation de dommages éventuellement subis ne puisse lui être réclamée par les participants.

Part II – CONDITIONS GÉNÉRALES

Article 4 – Admissions

Toutes les organisations et entités liées au secteur équin sont éligibles pour participer au Salon du Cheval d'El Jadida en tant qu'exposants, notamment dans les domaines suivants:

- Produits vétérinaires
- Alimentation du cheval
- Tourisme équestre
- Equipements et harnachements
- Elevage
- Artisanat équestre
- Artistes dans le domaine équestre (peintres, photographes, sculpteurs...)

Les formulaires de participation doivent être dûment remplis et soumis au commissariat du salon du cheval avant le 10 septembre 2026, via:

- Fax: +212 537 56 68 56
- Email: sdexposition@gmail.com

Selon l'activité du demandeur et la disponibilité, le comité organisateur affecte un emplacement qui doit être formalisé par le paiement.

Article 5 – Plan et attribution des stands

Le plan du Salon et l'attribution des espaces d'exposition sont fixés suivant les modalités arrêtées par le commissariat du Salon.

L'organisateur peut modifier en cas de force majeure la dimension, la superficie et la disposition des stands attribués aux exposants avant le jour d'ouverture du Salon.

Cette modification ne peut en aucun cas constituer un motif pour les exposants pour résilier unilatéralement leur engagement de participation..

Article 6 – Cession totale ou partielle, groupement

Le stand doit être occupé par un titulaire unique, sauf accord exceptionnel du commissariat du Salon.

Article 7 – Conditions de paiement

Le paiement de la location du stand doit être effectué dans sa totalité à la réservation du stand.

Article 8 – Garantie

Tout sinistre ou dégât doit être déclaré par écrit dans les 24h à l'organisateur.

Article 9 – Responsabilité civile de l'organisateur

Une assurance est souscrite obligatoirement par l'organisateur contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile en qualité d'organisateur.

Les exposants peuvent demander de consulter un exemplaire de la police d'assurance donnant toutes les précisions sur la durée et les risques couverts.

Article 10 – Assurance du matériel exposé, commercialisé

L'assurance souscrite par l'organisateur ne couvre pas les risques contre les conséquences pécuniaires des produits exposés et commercialisés.

L'exposant doit souscrire à ses frais en informant l'organisateur, toute assurance complémentaire qu'il juge nécessaire contre les conséquences et dommages d'autres risques.

Article 11 – Modification du règlement interne

L'organisateur se réserve le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement et d'apporter les modifications qu'il souhaite.

Article 12 – Litiges

En cas de litiges non solutionnés par voie d'arbitrage, seul le tribunal de commerce de Rabat sera compétent.

PARTIE III : OPÉRATIONNEL

Article 13 – Installation des stands

Un bulletin d'installation donnant accès au Salon pour le montage, est remis aux exposants après règlement de la facture.

Dans le cas des stands équipés:

Les exposants peuvent installer leurs produits pour la mise en place entre le 9 et le 11 octobre 2026.

Dans le cas des stands nus à aménager par l'exposant:

Les sociétés en charge des stands exposants doivent procéder à l'installation du stand entre le 21 septembre et le 11 octobre.

Pour tous les stands personnalisés, les plans d'exécution doivent être transmis avant le 10 septembre 2026 pour validation par la commission technique du commissariat du Salon du Cheval d'El Jadida.

Article 14 – Entrées et sorties des produits et matériels

Les exposants sont tenus de se conformer à la réglementation des horaires d'entrées et sorties des produits et matériels, qui concerne également les horaires de circulation des véhicules dans l'enceinte du Salon.

Les jours d'installation:

- De 08h30 à 23h00.

Pendant le Salon:

- De 08h00 à 09h00.
- De 19h00 à 20h00.

Pré - démontage (le 18 octobre):

- A partir de 21h autorisation de sortie du matériel de valeur sur présentation de bon de sortie uniquement.

Aucun véhicule poids lourd n'est autorisé à accéder au Salon ce soir-là.

Concernant les véhicules légers, une fiche de renseignement vous sera remise pendant le Salon afin d'autoriser leur accès.

Le jour de démontage le 19 octobre:

- De 08h30 à 23h00.

Article 15 – Montage et démontage des stands

Montage

L'exposant doit monter son stand dans le respect des dates indiquées à l'article 13.

- La hauteur des cloisons ne doit pas dépasser **4m**.

- Pour tout stand, il est **STRICTEMENT INTERDIT** de visser, trouser, clouer ou atteindre de quelque manière que ce soit l'espace de l'exposition (murs, sols...). Toute dégradation sera à la charge de l'exposant.

- Les travaux de peinture (pistolet), de soudure, de scierie ou autre sont **STRICTEMENT INTERDITS** à l'intérieur des halls.

Démontage

Cf article 14.

Un formulaire d'inventaire des produits de valeur vous sera distribué après l'inauguration afin que vous puissiez le remplir et le présenter à la sortie à partir du **18 octobre** au soir.

Il est **STRICTEMENT INTERDIT** de commencer le démontage de son stand avant cette date.

Après récupération du formulaire d'inventaire et validation par un membre de l'organisation, une autorisation de sortie sera remise à chaque exposant l'avant-veille de la clôture du Salon. Cette autorisation doit **OBLIGATOIREMENT** être présentée à la sécurité lors de la sortie.

Le port du casque et des chaussures de sécurité est obligatoire pendant le montage et le démontage.

Aucun prestataire ne sera autorisé à accéder au parc sans le matériel de sécurité.

Article 16 – Badges et invitations pour exposants

Badge "Montage/Démontage" : valable du 21 septembre au 11 octobre, à récupérer au niveau de la porte logistique

sur présentation de la CIN..

Une liste des prestataires intervenant durant le montage et le démontage doit être envoyée avec nom, prénom et numéro de CIN à l'adresse suivante:

sdceposition@gmail.com.

Badge « Expositant »

Le badge « Expositant » est valable du 12 au 18 octobre 2026. Il devra être retiré auprès du bureau de la centrale exposants, situé à l'intérieur du hall d'exposition. La liste des badges exposants devra être transmise avec les informations suivantes:

- Nom et prénom
- Numéro de CIN
- Photo

Cette liste devra être envoyée avant le 28 septembre 2026 à l'adresse suivante:

- sdceposition@gmail.com
- Le port du badge est obligatoire pendant toute la durée de présence sur le site, qu'il s'agisse du badge « Montage / Démontage » ou du badge « Expositant ».
- Ces badges ne donnent pas accès aux Soirées Équestres ni à la Finale de Tbourida.

Article 17 – Finition des stands

Les exposants ne doivent pas dépasser les limites de leur stand; l'utilisation de PLV ne devra pas dépasser l'espace du stand.

Les cloisons doivent toujours être habillées (visuels, peinture.....) tant du côté intérieur que du côté extérieur des cloisons, ainsi que pour les cloisons supérieures.

Le non-respect des modalités du présent règlement peut entraîner après avertissement, des mesures correctives pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Article 18 – Services extérieurs

Les raccordements aux services d'électricité sont à la charge de l'organisateur. Toute demande spécifique doit être faite par écrit à l'organisateur.

Chaque exposant a une arrivée électrique au sein de son stand. L'organisateur ne fournit pas de multiprises, adaptateurs, rallonges...

Article 19 – Prospectus

Seuls les exposants peuvent distribuer leurs prospectus à l'intérieur de leur stand ou dans les emplacements réservés.

Tout prospectus, flyer ou autre document de promotion, distribué en dehors de l'espace validé par l'organisation, sera confisqué.

Article 20 – Nettoyage des stands

Le nettoyage des stands équipés est pris en charge par l'organisation.

Les stands personnalisés se prennent en charge eux-mêmes.

Article 21 – Remise en état des lieux

Les exposants doivent laisser les espaces qui leur ont été affectés dans leur état initial et ceci dans un délai maximum de 24h après la clôture du Salon.

Toute détérioration des espaces, des locaux et des installations, causée par un exposant sera à sa charge.

Chaque exposant est tenu de respecter les mesures imposées par la sécurité, ainsi que les mesures de sécurité éventuellement prises par l'organisateur qui se réserve le droit de vérifier leur respect.





Association Salon du Cheval

Adresse : 40, avenue Al Jacaranda, 10100, Hay Riad Rabat - Maroc

Tél : +212 537 56 66 56. Fax : +212 537 56 68 56 • E-mail : sdcexposition@gmail.com - Site web : www.salonducheval.ma